

Pôle Communication

Rue Perchot
70160 Saint-Rémy-en-Comté
Tél. : 03.84.68.25.93
06.24.83.15.14
communication@ahbfc.fr

CHS de Saint-Rémy et Nord Franche-Comté

EHPAD / USLD La Chênaie

EHPAD Chantefontaine

EHPAD La Combeauté

EHPAD Notre Dame

MAS Le Village Vert du Breuil

EAM Le Village des Hauts Prés

MAS Amboise

MAS Le Village de la Forge

SAMSAH Montbéliard

SAMSAH Belfort

SAMSAH Vesoul

Maison de l'Adolescence Nord Franche-Comté

Maison de l'Adolescence de la Haute-Saône

Résidence Accueil Valentigney

Résidence Accueil Vesoul

Social Club
SAVS / CHRS



Saint-Rémy-en-Comté le 18 novembre 2025

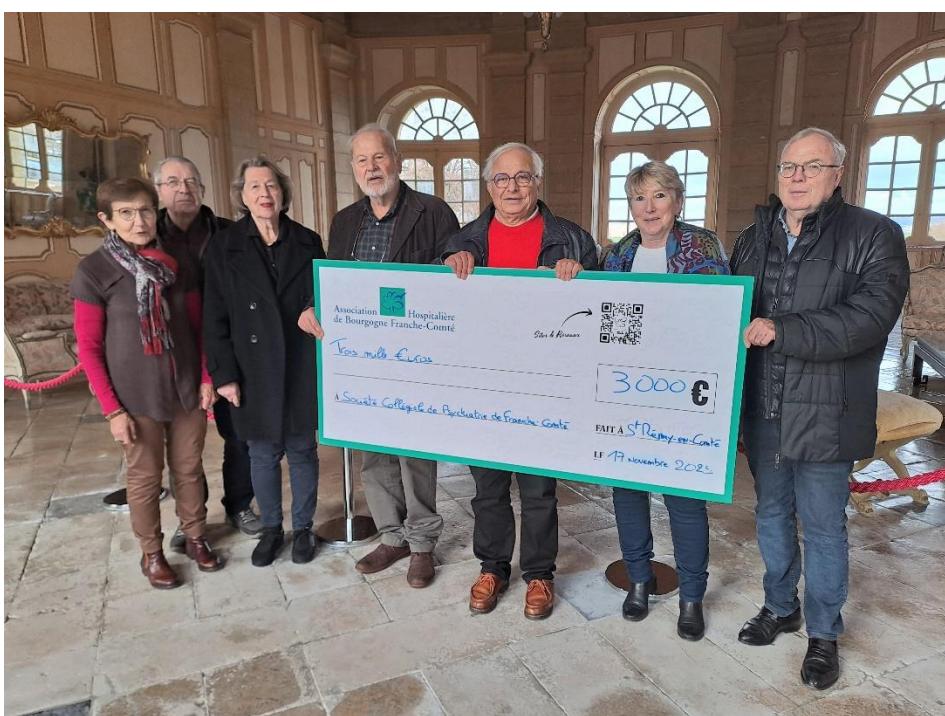
V/corresp. : Christelle THOMAS
Fonction : Responsable communication institutionnelle, relations publiques et mécénat
Courriel : christelle.thomas@ahbfc.fr
Objet : Communiqué de presse

DON DE L'AHBFC A LA SOCIETE DE PSYCHIATRIE DE FRANCHE-COMTE

Acteur régional majeur en psychiatrie & santé mentale, l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté (AHBFC) a souhaité apporter son soutien financier à la Société collégiale de psychiatrie de Franche-Comté afin de soutenir ses activités et de contribuer ainsi à l'attractivité de cette spécialité sur le territoire auprès des futurs et jeunes médecins.

Le 17 novembre 2025, plusieurs membres du Conseil d'Administration de l'AHBFC se sont réunis sur le site historique de Saint-Rémy-en-Comté pour procéder officiellement à la remise d'un chèque de 3 000 € en faveur de la Société collégiale de psychiatrie de Franche-Comté, représentée pour l'occasion par le Docteur Christian CLADEN, membre actif (*au centre de la photo, à côté d'Alain PICARD, Président du CA de l'AHBFC*).

Lorsqu'il exerçait ses fonctions de psychiatre puis de médecin-chef au sein de l'AHBFC le Dr CLADEN présidait également cette association avec la vocation de créer du lien entre les établissements et les médecins psychiatres du territoire.



« *Elle existe [dans sa forme initiale] depuis près de 50 ans puisqu'elle avait été co-fondée par le Docteur Jean-Louis BAUDOUIN qui a exercé durant toute sa carrière au sein de l'hôpital de Saint-Rémy* » se remémore-t-il. « *Les fonds récoltés étaient principalement consacrés à la Formation Médicale Continue, les hôpitaux ayant à l'époque peu de budget dédié. Cela nous a permis d'organiser également quelques voyages d'études.* »

La somme offerte à la Société collégiale de psychiatrie de Franche-Comté par l'AHBFC sera une aide précieuse pour l'organisation des séances de communication mensuelles réunissant de jeunes psychiatres autour de différentes thématiques.

L'AHBFC, TERRAIN DE FORMATION POUR LES FUTURS MEDECINS SPECIALISTES EN PSYCHIATRIE ET EN MEDECINE GENERALE

Comme à chaque nouveau semestre d'internat en médecine, l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté (AHBFC) accueille de nouveaux internes, futurs spécialistes en psychiatrie et en médecine générale. Ces professionnels en devenir viennent compléter leur formation théorique, dispensée à la faculté de médecine de Besançon, par une expérience pratique encadrée par les médecins du Centre hospitalier Spécialisé en psychiatrie géré par l'AHBFC.

Depuis le 3 novembre dernier, 8 internes - dont 2 docteurs juniors - ont intégré les services de psychiatrie de l'adulte, d'addictologie, de réhabilitation psycho-sociale, de soins sans consentement, de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ainsi que le pôle de médecine générale. Ces services sont implantés sur les trois départements couverts par l'AHBFC : la Haute-Saône, le Doubs et le Territoire de Belfort. Un Faisant Fonction d'Interne en médecine générale complète également l'équipe pour ce semestre.

Afin de favoriser leur intégration, une journée d'accueil s'est tenue ce 6 novembre 2025 avec au programme la présentation des outils et services indispensables au bon déroulement de leur stage par des professionnels ambassadeurs de leur service. Parmi eux : le bureau des affaires médicales – en charge de la gestion administrative des médecins et internes, la pharmacie, le pôle activité physique adaptée, le pôle ergothérapie, médiations thérapeutiques et cafétérias, les soins sans consentement ou encore le département d'information médicale.

Les internes séduits par leur expérience au sein de l'AHBFC peuvent, s'ils le souhaitent, poursuivre leur parcours professionnel au sein de l'établissement grâce au contrat d'allocation d'études. Ce dispositif vise à proposer une aide financière pendant leurs études en contrepartie d'un engagement professionnel à l'obtention du diplôme. Depuis sa création en 2008, 44 internes ont déjà pu en bénéficier.